

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Roucy

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2021

Date de la convocation : 24 septembre 2021

Date d'affichage : 6 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de EVELYNE BERNARD, maire.

Présents : BERNARD EVELYNE, COUNOT SYLVIE, GILLIER Helene, HOPIN DIDIER, LACHAMBRE THIBAUT, LURETTE FLORENCE, MANTEL THIERRY, POIRET MATHIEU, PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE, PURUS SEBASTIEN

Représenté : CHARLES DOMINIQUE par MANTEL THIERRY

Secrétaire : Madame GILLIER Hélène

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

24_2021 - SPL-Xdemat rapport de gestion

Après avoir mis à disposition le rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et après examen, le Conseil Municipal, décide d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en annexe et donne acte à Madame le Maire de cette communication.

25_2021 – Délégation au maire pour signer les conventions de SPL-Xdemat

Au vu des différents documents qu'il est nécessaire d'approuver et de signer concernant la société publique SPL-Xdemat, Madame le Maire demande une délégation au Conseil Municipal afin de signer les divers documents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne la délégation à Madame le Maire afin de signer les documents provenant de la Société publique SPL-Xdemat.

26_2021 - Autorisation au maire pour vendre du bois coupé

La commune a actuellement deux stères de bois en sa possession.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait judicieux de les vendre puisque d'aucune utilité pour la commune ou les associations.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à vendre ces deux stères de bois à 50 euros le stère.

27_2021 - Terrain AB 18 lieu-dit Le Jardin Coquet

Le terrain cadastré AB 18 appartenant à la commune fait l'objet d'une demande de rachat par un administré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas vendre ce terrain cadastré AB 18 car ce terrain pourrait être utilisé par la commune dans les années à venir.

28_2021 - Le Fonds de Solidarité pour le logement

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Direction du Développement social du Logement et de l'insertion en date du 20 septembre 2021 demandant à la commune de contribuer au financement du FSL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité le versement d'une participation volontaire de 0.45 euros par habitant au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Informations diverses

Une majorité de communes membres de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde s'étant opposée au transfert, la compétence « plan local d'urbanisme » ne sera pas exercée au niveau intercommunal.

Les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux devraient commencer fin du 1^{er} trimestre 2022

Une convention de prestation va être rédigée pour la refacturation des heures de travail effectuées par le personnel de la commune pour le Syndicat scolaire Les Ponceaux.

Le remplacement des vitraux de l'église au-dessus de la porte principale commencera le mardi 5 octobre 2021. Ensuite, le Chantier d'insertion de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde interviendra sur la réfection de l'intérieur vers le 20 octobre.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Le maire,

EVELYNE BERNARD